



La Fédération des Offices Publics de l'Habitat se mobilise pour la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

A l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) qui a lieu du 13 au 19 novembre 2017, la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (OPH) valorise les bonnes pratiques et actions innovantes des offices en matière d'emploi des personnes handicapées, grâce à la campagne « Les OPH s'engagent pour le handicap ! ».

Un an après la création de sa Mission Handicap et la signature d'une convention de partenariat avec l'Association de Gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH), la Fédération des OPH profite de la SEEPH pour rappeler son engagement ainsi que celui des Offices publics de l'habitat pour l'emploi des personnes handicapées.

DES BONNES PRATIQUES EXISTANTES SUR LESQUELLES S'APPUYER

Avec en moyenne 5,4% de personnes en situation de handicap dans leurs effectifs, les 253 Offices Publics de l'Habitat sont des acteurs majeurs de l'emploi des personnes handicapées. 2/3 remplissent leur obligation d'emploi, et aucun office n'est à quota zéro. Ils ont également recours aux entreprises des secteurs adaptés et protégés, pour 6,7 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Ces résultats sont chaque année en progression, car ils reposent sur une solide culture intégrative des offices en faveur des publics en difficulté, ainsi que sur leur capacité à innover.

C'est l'une des vocations majeures de la Mission Handicap de la FOPH : s'appuyer sur les bonnes pratiques existantes pour en faire bénéficier le maximum d'organismes. A titre d'exemple, plusieurs offices ont mis en place des cellules pluridisciplinaires afin de favoriser le maintien dans l'emploi des collaborateurs rencontrant des difficultés de santé. Cela leur permet notamment de faciliter le retour à l'emploi de personnes en arrêt maladie de longue durée. En 2018, les travaux de la Mission Handicap s'appuieront sur ces pratiques pour formaliser un processus de maintien dans l'emploi qui sera diffusé à tous les organismes.

Par ailleurs, depuis le printemps 2017, la Mission Handicap de la Fédération travaille avec une quinzaine de représentants RH d'OPH pour créer des outils de communication

personnalisables afin que tous les organismes puissent sensibiliser leurs collaborateurs au handicap. Affiches de sensibilisation, livret d'informations sur la démarche de reconnaissance du handicap, quizz ludique... autant d'outils permettant de favoriser l'échange sur le sujet.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION NATIONALE

Afin de valoriser l'engagement des OPH en matière de handicap, la Fédération des OPH organise une campagne d'information nationale « Les OPH s'engagent pour le handicap ! ». Les offices sont invités à partager leurs actions en les rattachant aux hashtags #HandiOPH2017 et #emploiethandicap2017 pour témoigner de leur engagement. Tous les jours de la semaine un témoignage sous format vidéo sera publié sur le site internet de la Fédération et relayé sur les réseaux sociaux.

À propos de la Fédération nationale des OPH

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat (FOPH) est l'organisation professionnelle regroupant l'ensemble des 256 Offices Publics de l'Habitat (au 1er janvier 2017), dont le parc immobilier de 2,4 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes, soit 8 % des ménages en France.

Les Offices Publics de l'Habitat sont des Établissements Publics locaux à caractère Industriel et Commercial (EPIC) rattachés à des collectivités territoriales (communes ou départements) ou à leurs groupements (EPCI).

La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, financier et technique.

Par ailleurs, les partenaires sociaux de la Branche des OPH négocient activement dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale et de la Commission Paritaire Nationale Emploi-Formation, dont la Fédération assure les secrétariats.

Contact presse

A+ Conseils

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 / 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com

Isaline Ollivier

01 44 18 65 56 / 06 82 96 34 52

isaline.aplusconseils@gmail.com